

DEMANDE D'AFFECTATION TARDIVE EN CLASSE DE 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
DANS UN COLLEGE PUBLIC DU PUY-DE-DÔME
RENTREE 2024

1 - Elève et représentants légaux :

Nom et prénom de l'élève :

Né(e) le : Sexe :

Nom des représentants légaux :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

E-mail :

Classe fréquentée en 2023/2024 :

Établissement fréquenté en 2023/2024 :

Langues vivantes choisies : LV1..... LV2 :

Classe demandée à la rentrée 2024 :

2 - Collège sollicité à la rentrée 2024 : (cocher la bonne case)

Collège de secteur :

Pour connaître votre collège de secteur, vous pouvez vous rendre sur le site de la DSDEN 63 :

<https://www.puy-de-dome.fr/colleges/sectorisation-puy-de-dome.html>

Collège demandé :

Si le collège sollicité ne correspond pas au collège de secteur, il s'agit alors d'une demande de dérogation soumise à la décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

3 - Motif du changement de collège : (cocher la bonne case)

Déménagement :

Adresse à la rentrée 2024 :

Code postal : Ville :

Date du déménagement :

Date d'entrée dans le nouvel établissement prévue le :

Dérogation : indiquer le motif de votre demande

.....

.....

Date :

Signatures des responsables :

Informations importantes :

► Imprimé à retourner **le plus rapidement possible** à la DSDEN du Puy-de-Dôme :

- par courrier : 3 avenue Vercingétorix - 63033 Clermont-Ferrand Cedex (DSDEN63-service DDES) ;
- ou par mail : d-des-ia63@ac-clermont.fr.

► Pièces à fournir :

- justificatif de domicile correspondant à la nouvelle adresse (bail locatif, facture EDF, etc.) ;
- copie d'un bulletin scolaire de l'année 2023/2024.

► **Vous serez avisé(e) de l'affectation de votre enfant par courrier et/ou par mail.**

Dès réception de la notification, vous pourrez prendre contact avec l'établissement pour les modalités d'inscription.